

Cependant, et ceci est remarqué dans tous les clubs, on note une démotivation chez les nageurs compétition et notamment chez les maîtres.

La compétition prévue le 29 août à Saint-Germain a d'ailleurs dû être annulée en raison d'une participation trop faible.

Une petite parenthèse est faite sur la Réunion des coaches qui a eu lieu le 10 septembre, uniquement VVAN et Montluçon de présents. Les absents ne pourront pas réclamer des modifications...

3°) Validation du projet sportif 2021-2022

Le projet de juillet a été un peu remanié.

Les tarifs :

Il avait été évoqué de faire pratiquer des tarifs différenciés : 3 euros pour clubs labellisés natation course ou 4 euros pour les autres. Mais informatiquement parlant, ce n'est pas possible de réaliser un distinguo. Il est donc décidé de procéder de la même façon que les années précédentes, c'est-à-dire de faire régler chaque course 4 euros et faire des rétrocessions à la fin de chaque année pour les clubs labellisés. (**Rappel** toutes les compétitions NC du CD sauf meeting et compétitions par équipe, la coupe de l'allier et challenges)

La trésorière Nathalie Perrot est d'accord et procèdera au remboursement à la fin de saison.

A noter qu'un seul club à ce jour est labellisé NC dans le département : Montluçon Natation.

Les compétitions

- 17 octobre 2021 : interteam à Saint-Victor

Les règles de cette nouvelle compétition sont réexpliquées aux membres du comité directeur : Equipes de 4 nageurs de même catégorie (2 garçons et 2 filles), nages tirées au sort le jour de la compétition. Les épreuves ont été ajustées avec des courses plus courtes pour cette première journée (100 m) en réservant les 200 pour la deuxième journée du 23 janvier 2022. Les nageurs seront classés par équipes et par catégories selon les règles de la table de cotation.

Jérôme Lathène s'interroge sur « timing » pour cette première compétition, en tenant compte du nombre d'équipes prévu, des quatre couloirs du bassin de Gannat. On estime à environ 6 séries par épreuve, une vingtaine d'équipes et peut-être faire nager filles et garçons en même temps.

Christelle Desforges attire l'attention sur les soucis informatiques qui risquent de survenir lors de cette compétition qui est une première, pour laquelle des bannières devront être créées et des saisies manuelles seront rendues obligatoires.

Laurent Robin estime alors qu'il faut prévoir plus de temps et lancer la compétition sur la journée ; il est convenu de commencer à 10 heures pour assurer la compétition sereinement.

Le programme sera modifié en conséquence : OP 9 h, DE 10 H et OP 13 h DE 14 H.

- Meeting de rentrée

1ère étape : à Saint Victor. Cette journée se déroulera comme les années précédentes.

2^{ème} étape : Bellerive sur Allier le dimanche après-midi et lundi de la Toussaint. Ce planning sur une journée et demie permettra d'élaborer des finales le lundi après-midi.

La restauration des officiels va poser problème en raison de la fermeture du restaurant de la piscine. Il y aura possibilité d'occuper l'espace du restaurant et de faire livrer des repas par un traiteur. Cette solution semble être la meilleure et est donc retenue.

- Interclubs TC à Moulins le 11 novembre 2021

Cette compétition ne pose aucun souci et se déroulera de la même façon que les années précédentes.

- Interclubs avenir et jeunes

La première pour les avenir aux Ancises avec 63 le samedi 20 novembre sera organisée sur l'après-midi par le CD63

La seconde pour les jeunes à Saint-Victor toujours avec le 63, le lendemain dimanche 21 novembre, sera organisée par nos soins sur la journée.

A noter la présence de nageurs du Cantal

- Championnats d'Allier des Masters à Gannat le dimanche 28 novembre

Claude Beilhe fait remarquer le problème de l'homologation du bassin par rapport à la validation des temps pour les records de champions de France.

- Journée avenir à Cusset le dimanche 5 décembre sur l'après-midi

Aucun point soulevé.

- Combiné à Moulins JJ TC le dimanche 19 décembre

Aucun point soulevé, cette journée se déroulera comme les années précédentes.

Et ce sera la fin de la saison 2020-2021.

On espère que ce trimestre verra concourir de nombreux nageurs.

Eau libre

Le comité ne déposera pas de dossier pour l'EDF aqua-challenge prévu en juillet 2022, Bigwood sport, notre partenaire, doit s'affilier et gèrera l'organisation. Le CDAN sera sollicité pour fournir des officiels et pour la gestion information de la compétition.

Il est ensuite fait état des possibilités d'eau libre dans notre département.

Une journée est prévue à Montluçon pour la Pentecôte.

Thierry Lefaure pose la question d'une journée au plan d'eau de St Germain.

Il rappelle aux dirigeants de clubs de bien penser à réserver les piscines pour les compétitions à venir et enverra la fiche pour les déclarations à la région.

Natation artistique

Nathalie Perrot n'a pas assez de recul pour l'instant pour avancer quoi que ce soit pour ce début de saison, il est encore trop tôt.

A noter que l'absence de Xavier Fraile prive le comité directeur d'un point concernant le water-polo.

Sélection juniors et jeunes sur le 4^{ème} trimestre.

Au regard de la situation particulière, il est décidé de ne pas faire de sélection pour le meeting de Grenoble, ni de sélection junior pour ce 4^{ème} trimestre.

Si des nageurs se qualifient dans les clubs pour Oyonnax, il est proposé de prendre en charge l'hébergement et les repas mais la logistique reste à la charge des clubs.

Laurent Robin remarque qu'il n'est peut-être pas judicieux de procéder ainsi car le CDAN ne serait pas représenté. Après débats, il est décidé de procéder comme à l'accoutumée et de privilégier de véritables sélections Allier fin 2022 sous la bannière Allier, en plus de la coupe des territoires, en fonction de l'évolution de la saison.

Il est confirmé que la coupe Esposito se déroulera à Issoire en même temps que les régionaux jeunes à Vichy.

Meeting label national :

Le nombre de meetings a été divisé par quatre sur le territoire.

En France, seulement 10 meetings seront labellisés nationaux en fonction du nombre d'engagements lors des précédentes saisons. Les meetings de VVAN et de Montluçon ont donc peu de chance de pouvoir prétendre à cette labellisation.

4°) Validation candidature CD, rapport AG

Aucune candidature n'a été proposée à ce jour.

La date de l'Assemblée générale du Comité a été fixée au 23 octobre 2021 ; l'ASPTT Montluçon accueillera cette AG.

Le repas aura lieu au restaurant de l'Aire des Vérités au tarif de 25 euros.
Il est demandé que ce tarif inclue les vins et les cafés et sera renégocié en fonction.

5°) Budget prévisionnel 2021 - 2022

Le budget prévisionnel reste à préciser lors de l'Assemblée Générale et sera aux alentours de 37 000 euros.

Les subventions seront un peu différentes sur 2022.

La ligue veut changer les règles de 1 euro forfaitaire pour chaque licence et propose différents Items : 1.50 de plus pour des missions complémentaires ? Tout ceci est encore à l'étude et sera précisé prochainement et nous attendons d'avoir le projet de développement de la ligue.

Objectif pour notre département : 3000 licences la saison prochaine.

Nathalie Perrot et Bernadette Garçon ont démarché plusieurs compagnies d'assurances afin d'obtenir des devis, mais peu de réponses en ont découlé, une seule à l'heure actuelle : Le Crédit Mutuel propose une assurance pour 217 euros qui couvrirait les membres et les manifestations, sauf le matériel. Au travers de l'assurance fédérale, nous sommes déjà couverts pour les personnes, mais pas pour les biens matériels. Le matériel doit être assuré, l'informatique et l'ARES représentant un budget important. De nouvelles démarches devront donc être entreprises en ce sens afin de couvrir le matériel à hauteur de 20 000 euros. Nathalie Perrot donne son accord.

6°) Bilan financier 2021

Le CDAN accuse à ce jour 4438 euros de déficit ; les ristournes de la ligue sont cependant attendues très prochainement.

450 euros en suspens de la FFN pour la coupe de France.

Les dépenses en équipement ont représenté les plus fortes dépenses de cet exercice, mais l'équipement servira pour les prochaines saisons.

Michèle Laporte fait état de son stock de récompenses qui devrait suffire pour les compétitions de ce quatrième trimestre. Michèle informe qu'il lui reste un stock de bonnets qui pourrait équiper les équipes départementales et les mettra à disposition s'ils conviennent.

Les comptes seront clos début octobre, le rendez-vous avec les vérificateurs aux comptes est prévu le 12/10/2021.

7°) Point infos ligue

La ligue AURA n'autorise que 4 meetings labellisés national sur le territoire.

Deux sont déjà réservés par la ligue donc deux restent disponibles pour les clubs. Nos clubs de l'Allier ont peu de chance d'être retenus, nos meetings deviendront donc régionaux.

Thierry Lefaure insiste sur le fait que les clubs devront faire les démarches nécessaires pour déclarer les meetings en tant que régional, malheureusement il ne sera pas possible aux nageurs de prétendre à des qualifications pour les N1 et N2 lors de ces meetings.

Jérôme Lathène fait remarquer que ces quatre meetings nationaux risquent d'être pris d'assaut, près de 800 nageurs sont concernés par ces qualifications.

Thierry Lefaure informe de la tenue des Championnats régionaux de la ligue AURA juniors et seniors les 10, 11, 12 décembre à Bellerive ainsi que les régionaux jeunes ligue AURA en 50 m les 11 et 12 juin 2022.

8°) Points infos territoire

La fédération a lancé un vaste programme d'homologation des piscines du territoire.

Sur l'Allier, seul le bassin de Gannat semble poser problème.

La piscine de Lapalisse est toujours fermée, la réouverture n'est pas prévue dans un délai proche.

Les rencontres nationales UNSS aquatique se dérouleront du 13 au 15 octobre à la piscine de Bellerive sur Allier et réuniront les collégiens de France sur diverses disciplines aquatiques : eau libre, natation, waterpolo, etc.

Le club de Moulins s'occupera du versant water-polo. Le club de Vichy n'a pas été sollicité.

Pass'sanitaire

Il sera appliqué sur toutes les compétitions suivant les réglementations de la Fédération Française de Natation.

Toutes les informations devront donc être données en amont, afin que les nageurs soient équipés. Le problème du public va se poser très prochainement à Gannat car il n'y a pas de gradins.

Le contrôle sera effectué à l'entrée. Une zone tribune balisée avec pass' sanitaire et masque sera organisée au fond de la piscine.

9°) Questions diverses et tour de table

Actualités du club de Commentry-Nery

Mr Renard, président démissionnaire, a organisé une AG pour le mardi 28 septembre 2021. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion sera prévue 7 jours plus tard pour dissoudre le club. La nomination d'un liquidateur sera alors prononcée.

3 options se posent :

- Le CDAN ne s'occupe de rien
- Le CDAM recherche des membres pour le reprendre.
- Le CDAN reprend le club, pour le garder en sommeil quelques temps afin de laisser du temps pour réorganiser le club

Le club de Commentry-Neris laisse en trésorerie la somme de 10000 euros, le chéquier et la carte bleue ont été envoyés au Président du CDAN par Mr Renard.

Notre Président, Thierry Lefaure se rendra à l'AG mardi prochain.

Jérôme Lathène précise qu'une tutelle par le club de Montluçon a été réfléchi mais serait très compliquée à mettre en place, que ce soit financièrement ou techniquement, puisque les clubs ne font pas partie de la même communauté de communes notamment.

La question de l'intérêt de s'impliquer pour le club est avancée, la question n'étant pas tant financière mais plutôt le devenir des nageurs et des jeunes de la région de Commentry et Nérès.

Il est conclu d'attendre l'assemblée Générale du club pour décider.

Michèle Laporte propose d'écrire une lettre à tous les parents et membres du club, mais Monsieur Renard a déjà réalisé cette démarche lors de sa démission et cette dernière n'a eu aucun effet.

En dernier point, Thierry Lefaure informe que la ligue n'a reçu aucune demande de l'Allier en ce qui concerne d'éventuelles candidatures de médailles FFN, idem en ce qui concerne Jeunesse et sports, mais le contexte actuel n'est pas très propice à ce genre de démarche.

Tour de table

Sébastien Branger confirme la formation juge se déroulera le samedi 30 octobre au CREPS de Vichy sur la journée.

Les nouveaux juges comme les recyclages sont concernés.

Une formation chrono serait également la bienvenue et se fera en début de chaque compétition comme à l'accoutumée.

Une révision A serait aussi à prévoir, peut-être plutôt en visio annuellement.

Les officiels sont invités à s'inscrire auprès de Sébastien Branger.

Nathalie Perrot informe des difficultés en natation artistique pour le club de Vichy.

Le club de Montluçon se porte plutôt bien

Claude Beilhe déplore le peu de nageurs en masters.

La commission informatique se réunira le 2 octobre 2021 au CREPS afin de programmer les prochaines compétitions.

Jérôme Lathène informe de la tenue de l'assemblée Générale de Montluçon Natation le 30 octobre 2021.

Jean-Marc Schmitt informe que VVAN a également bien démarré sa saison avec de nombreux jeunes mais une importante chute de licences chez les adultes.

Deux nouveaux apprentis sont en formation au CREPS et un des apprentis se forme également en natation santé.

Il nous informe que l'AG de VVAN, reportée de nombreuses fois à cause de la pandémie, se déroulera le 26/11/2021 au CREPS ; il s'agit d'une AG électorale.

Sophie Branger informe qu'elle enverra un questionnaire à tous les clubs de l'Allier afin de connaître leurs attentes sur nager forme santé- bien être afin de développer ce versant de la natation.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion est clôturée à 20 h 45.

La secrétaire adjointe.